

Les bonnes lectures

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 211

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le czar insista :
— Dis-moi donc, bon grand-père, si tu en as cultivé ou vendu ?

— De mon temps, dit le vieillard en souriant, on ne commettait pas le crime de vendre ou d'acheter le pain, et l'argent n'était pas connu. Chacun avait du pain plus qu'il n'en pouvait manger.

— Où était ton champ ?
— Mon champ était toute la terre. Là où passait ma charrue, c'était mon champ, car la terre était à tout le monde et à personne. La seule propriété que chacun possédait c'était son travail.

— Fais-moi le plaisir de répondre aux deux questions que je vais te poser, dit le czar. D'abord, comment se fait-il que le seigle si gros

autrefois est devenu aussi menu à présent ? Ensuite, comment expliques-tu que ton petit-fils a besoin de deux béquilles pour marcher ; il en faut une à ton fils, et toi tu marches comme un jeune homme, dont tu as toute la force et la verdure. Allons, réponds-moi, grand-père.

— Les choses sont ainsi devenues, répondit le vieillard, parce qu'on ne vit plus comme autrefois, alors que l'humanité n'était qu'une grande famille et que la fraternité régnait parmi les hommes : tout étant à tous, on ne connaissait ni la cupidité, ni l'envie. Aujourd'hui l'égoïsme a remplacé la fraternité ; et ceux qui possèdent ou ne possèdent pas envient le bien des autres, et la méchanceté règne dans tous les cœurs. C'est pourquoi tout dégénère : hommes et choses.

UN ARBRE DE NOËL ROYAL

Il y a des journaux, nous en connaissons même à Porrentruy, qui relèvent toutes les fautes, vraies ou supposées, des grands et des capitalistes. Si nous disions quelque chose de ce qu'ils font de bien ? Voici, par exemple, un bel et touchant exemple donné par la famille royale de Belgique à l'occasion de Noël. On sait que la Providence a comblé les vœux de la nation et du roi Léopold en donnant à la dynastie un gentil petit prince âgé à présent de trois mois. C'est autour de son berceau en quelque sorte que la comtesse de Flandre, la grand-mère du petit prince, réunit tous les enfants de la paroisse royale de Saint Jacques. Les petits paroissiens émerveillés ont été reçus dans les salons du palais de la rue de la Régence et ce sont les princesses qui ont déposé l'arbre superbe, après quelques paroles de circonstance et d'aimables sourires. C'étaient, la comtesse de Flandre d'abord ; ses filles, la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, la duchesse de Vendôme et sa belle-fille, la princesse Albert.

Il y eut des cadeaux utiles et agréables pour toute cette légion d'enfants.

En maîtresse d'un foyer toujours accueillant, la comtesse de Flandre donnant un exemple digne d'être proposé à toutes les mères, réunissait chez elle tous ses enfants en cette belle fête où l'Eglise célèbre le mystère de l'Incarnation. C'est pourquoi son mari, frère du roi, son fils, le prince Albert, le prince de Hohenzollern et le duc de Vendôme, ses gendres, participaient à cette touchante fête.

Les dames d'honneur et le personnel de la maison princière s'y trouvaient aussi.

Touchante initiative que de réunir ainsi, dans une pensée chrétienne, les grands de la terre, et les humbles dont Jésus-Christ s'est fait l'égal.

N'est-ce pas que cela peut bien être mis en parallèle avec les plus brillantes réceptions, et que cela diversifie agréablement les usages reçus ? Ajoutons que la princesse Albert a reçu le 1^{er} janvier une délégation de femmes du peuple dont les enfants ont été soignés aux frais de la princesse, à l'Institut de Weuduyne-sur-Mer, dans le courant de l'année dernière. Voilà comment on fait le bien, et en Belgique, pour les humbles et les petits on trouve encore, on le voit, des cœurs reconnaissants.

Les bonnes Lectures

Le *Bulletin pédagogique*, revue paraissant à Fribourg sous les auspices des Sociétés fribourgeoises et valaisannes d'Education. (2 fascicules de 24 pages par mois — prix : 3 fr.)

Voici le sommaire du N° 1 de cette publication pédagogique et scolaire que nous recommandons à l'attention de nos amis :

A nos lecteurs. — Bilan géographique de l'année 1901, article original du frère Alexis.

— Conseils du P. Ganganelli (Clément XIV) à un maître d'école. — Aux jeunes instituteurs.

— Notes de voyage d'un pèlerinage pestalozzien. — Enseignement de la composition.

— Le système métrique dans les nouvelles écoles allemandes. — Bibliographie. — Chronique scolaire.

— Dette d'honneur. — Correspondance.

— Revue de la pédagogie. — Revue de la psychologie.

— Revue de la philosophie. — Revue de la littérature.

— Revue de la science. — Revue de l'art.

— Revue de la religion. — Revue de la morale.

— Revue de la politique. — Revue de l'économie.

— Revue de la législation. — Revue de la jurisprudence.

— Revue de la médecine. — Revue de la chirurgie.

— Revue de la pharmacologie. — Revue de la toxicologie.

— Revue de la physiologie. — Revue de la pathologie.

— Revue de la thérapeutique. — Revue de la prophylaxie.

Etat du bétail abattu en 1901 dans le district de Porrentruy (1^{er} arrondissement)

Inspection de M. FARINE, vétérinaire.

Localités	Gros bétail					Menu bétail				Total Nombre de bêtes	
	Boeufs	Taureaux	Vaches	Génisses	Animaux tuberculeux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres		Animaux tuberculeux
Alle	—	—	8	3	2	32	96	—	—	—	141
Bonfol	—	—	6	7	—	33	56	—	—	—	102
Boncourt	23	—	4	11	—	59	69	17	—	—	183
Buix	—	—	1	—	—	7	—	—	—	—	8
Cornol	—	—	5	4	—	4	139	2	—	—	154
Courtemaiche	—	—	1	—	—	1	2	—	—	—	4
Fontenais	—	—	6	3	—	88	172	3	—	—	272
Miécourt	—	—	6	1	—	—	—	—	—	—	7
Montignez	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Vendlincourt	—	—	4	—	—	3	54	1	—	—	62
Totaux :	23	—	41	29	2	229	588	23	—	—	935

Etat du bétail abattu en 1901 dans le district de Porrentruy (3^{me} arrondissement)

Inspection de M. le Dr J. GUILLEREY, vétérinaire.

Localités	Boeufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Total Nombre de bêtes
Porrentruy	382	166	125	9	1741	1352	538	12	4325
Courgenay	6	18	21	—	63	247	9	—	364
Fregiécourt	—	1	—	—	—	1	—	1	3
Asuel	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Pleujouse	—	5	—	—	2	—	—	—	7
Charmoille	6	1	1	—	9	53	1	—	71
Cœuve	—	2	1	—	2	3	—	—	8
Dampfreux	—	1	1	—	2	92	—	—	96
Lugnez	—	2	—	—	4	—	—	—	6
St-Ursanne	30	28	—	—	133	103	31	—	325
Ocourt	1	—	—	—	2	—	—	—	3
Seleute	—	1	1	—	—	10	—	2	14
Montmelon	2	2	—	—	6	—	1	—	11
Montenol	1	1	—	—	—	15	1	—	18
Totaux :	428	230	150	9	1964	1876	581	15	5253

Tuberculose : Observé 28 cas de tuberculose chez les vaches et génisses ; la viande étant de 2^{me} qualité a été vendue comme telle. — 64 foies et poumons de moutons ont été enfouis ; ils présentaient de légères lésions tuberculeuses.

est confiée à M. Horner professeur de pédagogie à l'Université est, nous semble-t-il, l'organe par excellence du corps enseignant catholique de la Suisse française.

Par la fusion de leurs journaux respectifs, nos amis de Fribourg et du Valais ont uni leurs efforts de manière à produire une publication qui tiendra un rang honorable dans la presse pédagogique.

Nous souhaitons que le *Bulletin pédagogique* trouve un sympathique accueil dans les écoles et foyers jurassiens.

S'adresser à l'Imprimerie catholique suisse à Fribourg.

G.

Etat civil

PORRENTRU Y

Décembre 1901

Naissances.

Du 1^{er}. Kohler, enfant-mort-né, fils d'Emile, voyageur de commerce, de Lützelflüh, et de Marie-Louise née Sémon. — Du 2. Huber Berthe, fille d'Albert, voiturier, de Mauraz, et de Berthe née Petitat. — Du 2. Spörri Gustave, fils de Gottfried, cordonnier, de Fischenthal, Zurich, et de Rosine née Moser. — Du 6. Coulon Alice, fille de Louis, fabricant d'horlogerie, de Seloncourt, Doubs, (France), et de Julie née Wirth. — Du 6. Schaldenbrand, Arnold-Octave, fils d'Adolphe, horloger, de Porrentruy, et de Rachel née Cattin. — Du 7. Villemin, Jeanne-Henriette, fille de Etienne-Justin, horloger, de Bressaucourt, et de Henriette Noirjean née Choffat. — Du 10. Maître, Fanny-Julie, fille de Joseph, émailleur, de Epiqueuz, et de Joséphine-Marie née Clerc. — Du 10. Delozé, Eugène-Auguste, fils d'Auguste, cordonnier, de Nancy, Menrthe-et-Moselle, et de Marie-Julie née Gigandet. — Du 20. Minetti, Thérèse-Amélie-Béatrice-Andrée, fille d'Achille, ferblantier, de Trasquera (Italie) et de Marie-Julia-Jeanne, née Montavon. — Du 22. Erhardt, Alfred-Robert, fils de René, visiteur, de Porrentruy, et de Elisabeth née Caffot. — Du 27. Froidevaux Jeanne, fille de Jean, menuisier, de Muriaux, et de Thérèse née Vallat. — Du 30. Bousson, Henri-Léon-Emile, fils d'Emile, fabricant d'horlogerie, de St-Ursanne, et de Marie née Weisser.

Mariages.

Du 6. Badet Xavier, horloger, de Fregiécourt, et Guédât Eugénie, servante, de Ocourt. — Du 16. Aeberhardt Raoul, tonnelier, de Jegenstorf, et Røderstorf Marie, de Miécourt. — Du 30. Blumenstein Frédéric, employé aux douanes, de Niederbipp, et Jenny Albertine, de Langenbrück.

Décès.

Du 1^{er}. Kohler, enfant mort-né, fils de Emile, et de Marie-Louise née Sémon, de Lützelflüh. — Du 1^{er} Oeuvery Eugénie, née Caburet, ménagère, de Bressaucourt, née en 1849. — Du 2. Brunet Marcel, fils d'Achille, et de Lucie née Patois, de St-Ursanne, née en 1894. — Du 3. Lotz Marie, née Maillard, de Porrentruy, née en 1805. — Du 4. Hennin Jacques, journalier, de Vendincourt, née en 1824. — Du 6. Oeuvery Constant, journalier, de Bressaucourt, né en 1860. — Du 19. Meier, Henri-Albert, fils de Rodolphe, et de Elisa née Révilly, de Mattstetten, née en 1901. — Du 19. Lefavre Fernande-Elisabeth-Agathe, fille de Pauline, de Vicquinghem (France), née en 1901. — Du 22. Froidevaux Charles, horloger, du Bémont né en 1855. — Du 23. Brunet Gabriel, fils d'Achille, et de Lu-

cie née Patois, de St-Ursanne, né en 1895. — Du 23. Erhardt, Alfred-Robert, fils de René, et de Elisabeth née Caffot, de Porrentruy, né en 1901. — Du 24. Patois Hélène, née Boillat, du Bémont, née en 1820. — Du 28. Froidevaux Jeanne, fille de Jean, et de Thérèse née Vallat, de Muriaux, née en 1901. — Du 28. Cattat Joseph, boîtier, de Dampheux, né en 1830.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 209 du *Pays du Dimanche* :

819. CHARADE.

Domfront.

820. EPITAPHE.

Lantara, peintre français, né en 1729, au village d'Oney (Seine-et-Oise), mort en 1778 à Paris, à l'hôpital de la Charité.

821. USAGES ET COUTUMES.

LES SCÉLLÉS.

Les serrures de nos aïeux consistaient simplement en des nœuds très difficiles à défaire. Chacun avait alors son nœud, comme chacun a aujourd'hui sa serrure et sa clef. L'art de ces nœuds consistait à bien cacher les extrémités des cordons qui les formaient. Cependant, comme il se trouvait alors des personnes habiles à délier des nœuds, on ajouta le sceau et le cachet, qu'on apposait aux deux bouts, unis ou séparés.

Ce genre de fermeture est encore en usage. En justice on dit : *Poser le scellé*, lorsqu'un officier de justice a mis un cachet.

822. MOTS EN TRIANGLE.

Z I B E L I N E
I N E G A L E
B E S A C E
E G A L E
L A C E
I L E
N E
E

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Ninon à Cœuve ; Marcel l'Hercule à Porrentruy ; Flocon de Neige à Saignelégier.

827. ANAGRAMME.

Sur mes huit pieds, je suis un serviteur fidèle ;
En les bouleversant, je serai la plus belle.

828. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Remplacer les * de la phrase ci-dessous par les consonnes correspondantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

* a * * — * a * e * — * i — * i * * e, — * o
* * a * * — à — * e * i, — i * i — * o * — a
* i — * i * i * — * o * — é * i * * e

829. CURIOSITÉS.

LE FUCHSIA.

Quelle est l'origine du nom du *Fuchsia* ?

530. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

X X X X X X 1. Bruit.
X X X X X X 2. Temple indien.
X X X X X X 3. Chef d'Israël.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 28 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Chevenez. — Le 26, à midi pour ratifier la vente d'une parcelle de terrains. décider si la place de régent de la classe supérieure sera mise au concours, voir si l'on révisera un article du règlement sur la jouissance des terrains ; s'occuper de l'adjudication des taupes.

Courgenay. — Le 19, à 1 h. pour discuter et voter le règlement de l'école complémentaire, s'occuper des exhalances et d'un bassin de fontaine à Courtemaury, voter le budget.

— Le 26, à 1 heure pour s'occuper des comptes, fixer l'indemnité à accorder au maire pour l'exécution du règlement de police, statuer sur une proposition de l'administration du château, nommer la commission des chemins.

Charmoille. — Assemblée paroissiale le 26 à 3 h. pour voter le budget.

Cornol. — Le 19 à 1 h. pour arrêter et voter le budget, statuer sur la construction d'un chemin et sur une pétition concernant l'heure de fermeture des auberges.

Courtedour. — Le 26, à 12 1/2 h., pour voter le budget ; nommer les membres des diverses commissions ; décider si l'on prendra les taupes et si la commune fournira gratuitement le matériel scolaire, etc...

Courtemaiche. — Le 26, à 2 h., pour voter le budget, s'occuper de la cession d'eau.

Corban. — Le 26, à 2 1/2 h., pour décider si la place d'institutrice de la classe inférieure sera mise au concours.

Courroux. — Le 26, à 11 h., pour arrêter le budget et nommer les vérificateurs des comptes.

Damvant. — Le 26, à 11 h. pour nommer l'adjoint et voter le budget.

Fahy. — Le 26, à 2 h., pour voter le règlement de l'école complémentaire et de la prise des taupes.

Montignez. — Le 26, à 2 1/2 h., pour décider si la place de l'instituteur sera mise au concours.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour nommer le taupier.

Selente. — Assemblée bourgeoise le 19, à 2 h., pour recevoir un bourgeois.

Vermes. — A l'assemblée du 19 à midi, il sera procédé au remplacement du maire.

Cote de l'argent

du 15 Janvier 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98.50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.50 le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.